

Programme fédéral de réduction des risques
à l'emploi des pesticides et des biocides

Groupe thématique :
Biocides pour la préservation du bois

Présentation : Jacques Hébert, FUSAGx

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

Composition du groupe

- recherche
- industrie
- fédérations professionnelles
- administrations
- associations environnementales
- associations de consommateurs

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

Quelques notions techniques

- conférer au bois une durabilité artificielle
- faire pénétrer le produit adéquat et le fixer
- diminuer l'impact sur les ressources naturelles
- présenter une alternative aux autres matériaux non renouvelables

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

Classes d'emploi (NBN EN 335-1)

1. Bois sec : menuiserie intérieure, meuble
2. Humidité occasionnelle : charpente
3. Intempéries : châssis, bardage
4. Contact avec eau ou sol : poteau, piquet
5. Contact avec eau de mer : ponton

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

Quelques chiffres

- Pas de publication officielle spécifique
- En Belgique, 250 à 300 entreprises traitent entre 400,000 et 450,000 m³/an de bois

Familles de produits	Produits formulés (t/an)
Sels	1.200
Émulsions	425
Solvants	150
Créosotes	6.000

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

Risques pour la santé et l'environnement

Pas d'indicateurs fiables et reconnus pour quantifier les risques

↓

Examen des risques potentiels

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

1. Fabrication des produits

- Produits à base de sels minéraux
- Sels métalliques organiques
- Emulsions aqueuses
- Produits présentés en solvants organiques
- Produits huileux de type "goudron"

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

2. Transport et stockage des produits

- Mesures de sécurité conformes à la législation belge et européenne
- Pas de mesures spécifiques pour les produits de préservation du bois

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

3. Utilisation professionnelle en préservation

- Traitements réalisés dans des installations conçues à cet effet et contrôlées
- Risque réduit pour les travailleurs et l'environnement
- Réduction importante du volume des solvants (150 t/an en 2005)

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

4. Utilisation professionnelle en soins curatifs

- Mêmes matières actives, utilisées in situ
- Risques plus élevés, donc application professionnelle le plus souvent
- Quantité totale de produits consommés chaque année relativement faible

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

5. Utilisation par le consommateur particulier

- Produits prêts à l'emploi disponibles dans des conditionnements adéquats
- Consommateur peu informé, libre de ses choix, non soumis à un contrôle
- Risques présents à plusieurs niveaux

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

6. Importation de bois traités

- Volumes importés du même ordre de grandeur que les volumes traités
- Pas de réglementation spécifique à l'importation (biocides, traitements)
- Concurrence déloyale et exportation des risques et des pratiques dangereuses

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

7. Evolution des bois traités et mis en oeuvre

- Peu de données sur émissions gazeuses et lessivage à long terme
- Crainte pour les effets d'une exposition prolongée à faible dose (non mesurable)
- Eviter le contact de bois créosotés avec la peau, suivi d'une exposition au soleil

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

8. Elimination des bois traités en fin de vie

- Problème centré autour des bois imprégnés aux sels CCA
- Collecte sélective difficile
- Incinération techniquement possible dans des installations agréées

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

9. Problèmes vécus

- Accidents de santé très rares (CRIOC et Centre antipoisons), besoin d'informations
- Le plus fréquent : lié au solvant organique
- Témoignage des consommateurs : ignorance, réticence, négligence, erreur (Test-Achats, Espace-Environnement)

Contexte **Risques** Mesures en vigueur Recommandations

10. Indicateurs de risque

- Situations multiples et complexes :
risque \neq f(matières actives) uniquement
- Risque = f(exposition réelle des personnes et de l'environnement depuis l'application du produit jusqu'à l'élimination du bois traité)
- Situation peu comparable avec celle des traitements phytosanitaires

Contexte	Risques	Mesures en vigueur	Recommandations
<h2>1. Démarches pour mise sur le marché</h2> <ul style="list-style-type: none">• Autorisation de mise sur le marché (SPF Santé publique)• Homologation (ABPB)• Agrément technique (SPF Economie)			

Contexte	Risques	Mesures en vigueur	Recommandations
<h2>2. Mesures restrictives</h2> <ul style="list-style-type: none">• Interdiction ou limitation des produits jugés les plus dangereux• Pentachlorophénol, lindane, arsenic, ...• Solvants organiques remplacés par émulsions aqueuses			

Contexte	Risques	Mesures en vigueur	Recommandations
<h2>3. Pratiques professionnelles</h2> <ul style="list-style-type: none">• Amélioration des installations• Amélioration des procédés• Amélioration de la fixation des produits• Utilisation des meilleures technologies disponibles (référence dans le résumé)			

Contexte	Risques	Mesures en vigueur	Recommandations
<h2>1. Mesures législatives</h2> <ul style="list-style-type: none">• Autorisation de mise sur le marché requise pour tout produit contenant des biocides• Homologation pour tous les produits et ATG pour les procédés et installations• Réglementation des bois importés et responsabilisation de l'importateur			

Contexte	Risques	Mesures en vigueur	Recommandations
			<h2>2. Mesures économiques</h2> <ul style="list-style-type: none">• Aides financières à l'investissement pour les entreprises qui anticipent les règlements dans le but de réduire les risques pour la santé et l'environnement

Contexte	Risques	Mesures en vigueur	Recommandations
			<h2>3. Traitements alternatifs</h2> <ul style="list-style-type: none">• Traitements sans biocides : pression et chaleur, modification chimique du bois, dérivé du colza, silicates,...• Pas prévus pour les classes d'emploi 4 et 5• Contrôle des autres caractéristiques du bois et de l'efficacité à long terme par des tests adéquats

Contexte	Risques	Mesures en vigueur	Recommandations
<h2>4. Information</h2> <ul style="list-style-type: none">• Etiquetage des emballages toujours complet, voire amélioré• Création et tenue à jour d'un site Internet avec l'appui d'experts bois, santé et environnement• Mise à disposition de fiches techniques pour les points de vente "do-it-yourself"			

Contexte	Risques	Mesures en vigueur	Recommandations
<h2>5. Commercialisation</h2> <ul style="list-style-type: none">• Cibler/sélectionner davantage les produits à l'intention du grand public• Proposer en location le matériel de protection individuelle• Afficher des conseils de sécurité et de comportement respectueux de l'environnement			

Contexte Risques Mesures en vigueur **Recommandations**

6. Recherche

- Définition et quantification des indicateurs spécifiques à la préservation du bois
- Outils pour tester et valider l'efficacité des produits et traitements alternatifs
- Elimination propre des bois en fin de vie
- Tests rapides pour détecter la présence de produits de préservation dans le bois

Programme fédéral de réduction des risques
à l'emploi des pesticides et des biocides

Groupe thématique :
Biocides pour la préservation du bois

Présentation : Jacques Hébert, FUSAGx